



Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

**Province de Québec
MRC Robert-Cliche
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce**

Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 9 décembre 2019, a adopté le règlement 665-19 sur la rémunération des élus municipaux.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce
Ce 10 décembre 2019

Danielle Maheu
Greffière